

N° 1939 – IN 549

N° référence : 01.0302.0598

Dépôt : 28.09.2026

Traitement Bureau CDV : 05.10.2026

Développement/Urgence : non/non

Délai de réponse : 05.02.2027

Interpellation du PSA intitulée : « Moutier, cœur du Jura ... touristique aussi ? »

Introduction

Depuis le 1er janvier 2026, Moutier appartient pleinement au canton du Jura. Cette nouvelle appartenance constitue aussi une occasion de renforcer la place de notre ville dans l'offre touristique jurassienne.

Moutier dispose d'atouts spécifiques : patrimoine industriel et architectural, musées, vie culturelle, expositions variées, manifestations d'envergure, mais également un environnement naturel remarquable, encore insuffisamment associé à l'image touristique de la ville.

En effet, la région prévôtise offre de nombreuses possibilités d'activités de pleine nature : randonnée pédestre, vélo et VTT, trail, équitation, escalade, sans oublier le parapente, qui bénéficie à Moutier d'un site particulièrement apprécié. Ses sentiers, ses forêts, ses reliefs et ses paysages constituent un potentiel touristique qui mérite d'être davantage mis en valeur et associé à la promotion de notre région.

Son intégration dans l'offre de Jura Tourisme est aujourd'hui visible, mais elle invite aussi à s'interroger sur les ambitions touristiques de la ville pour les prochaines années.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

1. Est-il prévu de développer une stratégie touristique propre à Moutier, coordonnée avec Jura Tourisme ?
2. Quels sites naturels, activités culturelles et sportives ou particularités de Moutier présentent, selon le Conseil municipal, le plus fort potentiel touristique ?
3. Le Conseil municipal voit-il un potentiel particulier dans le tourisme industriel et technique, en lien avec l'histoire de la machine-outil, le patrimoine bâti, le Musée du Tour automatique et le SIAMS ?
4. Où en sont les objectifs du programme de législature 2023–2026 concernant notamment une infrastructure touristique majeure, le Forum de l'Arc et le tourisme d'affaires ?
5. Le passage dans le canton du Jura a-t-il ouvert de nouvelles possibilités de collaboration, de financement ou de promotion touristique pour Moutier ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 28 septembre 2026

Signature(s) :

1^{ère} signataire :

Mme Sandra Monnerat Choffat (13)

Mmes Sandrine Juillard, Corinne Schwab, Mylène Jolidon, Pauline Weiss, Stéphanie Mahon, Barbara Denime

MM. Jérôme Nicoulin, Patrizio Robbiani, Patrick Jobin, Daniel Heizmann, Christophe Winistoerfer, Ludovic Gerber